



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 26 février 2003

Communiqué de presse

**CRÉDIT AGRICOLE S.A. ACQUIERT LE CONTRÔLE EFFECTIF DE FINAREF, LEADER EUROPÉEN  
DANS LE DOMAINE DES CARTES PRIVATIVES.**

Jean Laurent, Directeur Général de Crédit Agricole S.A. et Serge Weinberg, Président du directoire de Pinault-Printemps-Redoute, ont signé le 26 février 2003, la cession effective de 61% du capital de Finaref à Crédit Agricole S.A., conformément aux accords signés entre les deux Groupes le 20 décembre dernier, et suite à l'obtention des autorisations réglementaires. Cette transaction s'élève à 1,54 milliard d'euros. Les accords prévoient l'acquisition par Crédit Agricole S.A. de 29% supplémentaires du capital de Finaref au premier trimestre 2004.

Pour pérenniser les relations entre Finaref et les enseignes de distribution concernées du Groupe PPR, il a été convenu que celui-ci conserverait durablement 10% du capital de Finaref.

L'intégration de Finaref, dont le portefeuille comprend 5,6 millions de cartes privées et un encours total de 4,6 milliards d'euros, renforce sensiblement un dispositif qui, avec l'activité propre des Caisses Régionales et Sofinco, fait du Crédit Agricole l'un des leaders du crédit à la consommation en France et en Europe.